

Luxembourg, le 12 juin 2019

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

*« Il nous revient que l'élevage d'insectes (entomoculture) est en train d'être développé dans certains pays de l'Union européenne, notamment aux Pays-Bas et en France, pour compléter ou diversifier la nourriture des animaux les plus divers avec des farines à base d'insectes .*

*Les farines d'insectes pourraient être une alternative particulièrement intéressante pour remplacer le tourteau de soja et les farines de poisson dans l'alimentation des animaux.*

*Voilà pourquoi, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :*

- 1. Monsieur le Ministre dispose-t-il d'informations concernant le recours de l'agriculture luxembourgeoise à cette méthode d'alimentation des animaux ?*
- 2. Existe-il des entreprises installées sur le territoire grand-ducal qui se sont lancées dans l'entomoculture? Dans la négative, Monsieur le Ministre aurait-il été contacté, le cas échéant, par des promoteurs de projets pareils ?*
- 3. Quelles catégories de bétail sont actuellement exclues de cette méthode d'alimentation des animaux? Pour quelles raisons le sont-elles ?*
- 4. Quels sont les risques et limites de cette forme d'alimentation ?*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu


*5. La législation européenne est-elle en train d'évoluer en la matière afin de renforcer la surveillance en ce domaine ?*

*6. Monsieur le Ministre peut-il nous informer sur les éventuelles importations d'insectes en provenance de pays tiers ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER  
Député



Gusty GRAAS  
Député